

La chronique des arts

Contrat de construction au Sri Lanka adjugé à des Canadiens

Le gouvernement du Sri Lanka a adjugé un contrat pour la construction du réservoir Maduru Oya à un consortium regroupant les compagnies Foundation/Atlas/Gest/Fitzpatrick/Janin (FAGFJ), dont les sièges sociaux sont à Toronto et Montréal.

Le Canada fournira, à des conditions de faveur, un prêt de \$76 millions pour financer la composante construction de ce projet qui coûtera dans l'ensemble plus de \$100 millions (y compris la contribution du gouvernement du Sri Lanka). Le montant précis du contrat fait encore l'objet de négociations.

Le prêt canadien, qui porte un intérêt nul, est assorti d'un différé d'amortissement de dix ans et d'une échéance de 50 ans.

La contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) comprend une subvention de \$7 millions qui servira à payer les services d'ingénierie et la supervision de la construction (dont le contrat a été adjugé à la fin de février à un consortium mené par la Crippen International Limited, de Vancouver).

Le consortium FAGFJ construira un barrage en enrochements, deux centrales ainsi qu'un tunnel reliant les bassins des rivières Mahaweli et Maduru. Le barrage Maduru Oya fait partie des 12 barrages qui seront construits dans le cadre du programme d'irrigation et de repeuplement des terres de Mahaweli, programme qui constitue la plus haute priorité de ce pays du Commonwealth.

Le barrage devrait retenir assez d'eau pour irriguer plus de 50 000 hectares de terres et fournir 7,2 Mw d'énergie hydro-électrique. L'irrigation des terres en aval permettra l'établissement d'environ 39 000 familles et le développement agricole intensif de sols actuellement improductifs.

Maduru Oya fait partie de la troisième et dernière étape du projet, d'un coût global de plus de \$2 milliards, considéré comme l'un des plus ambitieux jamais entrepris. La Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Hollande, le Japon et la Banque mondiale comptent parmi les autres donateurs.

Le projet de Mahaweli permettra de doubler la production agricole du Sri Lanka.

Expansion d'Alcan en Australie

La filiale australienne d'Alcan Aluminium, Alcan Australia, a annoncé son intention de construire une troisième salle de cuves d'une capacité de 45 000 tonnes à son usine d'électrolyse de Kurri Kurri en Nouvelles-Galles du Sud.

Ce projet d'expansion qui nécessitera des investissements de US\$145 millions portera en 1983 la capacité annuelle de l'usine à 135 000 tonnes. On s'attend toutefois que la production puisse débuter en partie à la fin de 1982.

L'usine de Kurri Kurri, d'une capacité initiale de 45 000 tonnes, fut construite à la fin des années 60. Les travaux de construction d'une deuxième salle de cuves d'une capacité de 45 000 tonnes sont en cours et cette section devrait être

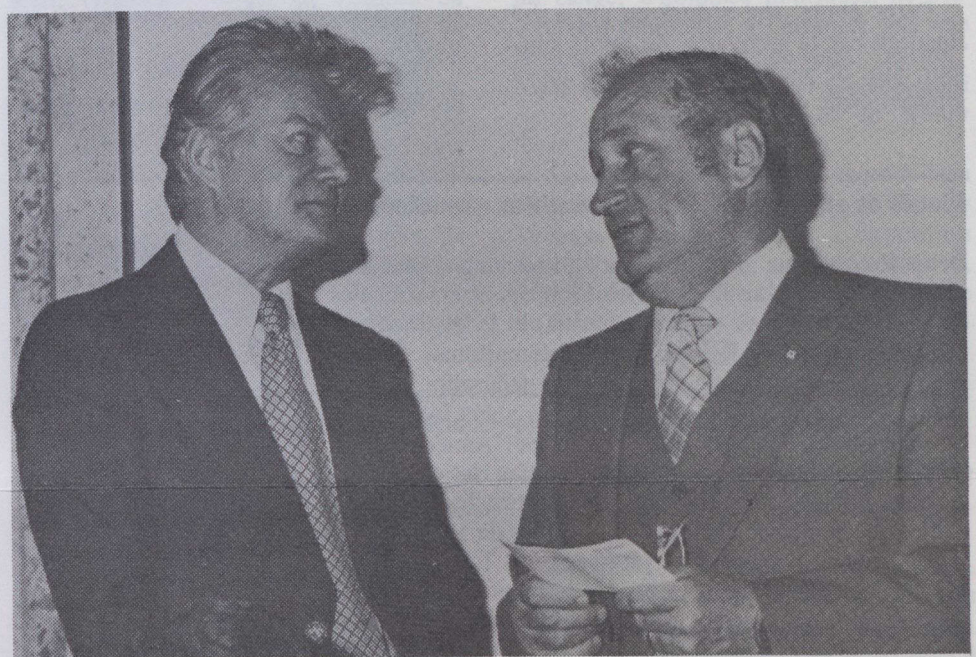
totale opérationnelle d'ici la fin de l'année.

L'usine de Kurri Kurri a été construite pour desservir le marché australien. Toutefois, une partie de la production des deuxième et troisième phases sera exportée jusqu'à ce que le marché intérieur puisse l'absorber. A cet égard, un contrat prévoyant des livraisons annuelles de 24 000 tonnes a déjà été signé avec la société japonaise Nippon Light Metal Company. De plus, les négociations en vue de la signature d'un autre contrat de vente sont avancées.

On s'attend qu'une partie importante du financement de ce projet d'expansion provienne d'un consortium de banques australiennes. Il s'agirait d'un des plus importants programmes de financement jamais réalisés sur le marché australien.

Le Devoir, 3 avril 1980.

Un entomologiste du Québec nommé chercheur agricole de l'année



Un entomologiste de la station de recherche de St-Jean (Québec), M. Marcel Hudon, a reçu l'Ordre du mérite 1980 et la prime de \$2 500 qui s'y rattache.

"M. Hudon est ainsi honoré pour son apport à l'avancement de l'agronomie et à l'essor de l'agriculture canadienne, particulièrement dans le secteur du maïs", a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan (à droite), lors de la remise du Prix.

Les travaux de M. Hudon sur l'écologie et la répression chimique de la pyrale du maïs a permis de lancer, sur une base commerciale, la production du maïs sucré dans le Sud-Ouest du Québec. A présent, M. Hudon oriente ses recherches vers la création de lignées de maïs précoces et résistantes aux maladies et aux insectes.

M. Hudon s'est lancé il y a quelques années dans l'élevage massif de la pyrale du maïs. Cet élevage permet de produire annuellement plus de quatre millions d'oeufs servant à éprouver de nouvelles variétés de maïs. Environ deux millions d'oeufs sont utilisés par les universités canadiennes et les établissements de recherche fédéraux; le reste est vendu à des compagnies de semence de maïs dont six canadiennes et trois américaines.